

## FICHE DE SYNTHÈSE

### École Supérieure de Théâtre Bordeaux Aquitaine

#### I – CHAMP DE LA DEMANDE D'ACCRÉDITATION

##### PÉRIMÈTRE DE L'OFFRE PÉDAGOGIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

**Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien**

*Pas de modification demandée ou prévue*

##### DUREE D'ACCREDITATION / PERIODE TRANSITOIRE

**3 ANS (2019-2022) VAGUE B**

##### PRÉCONISATIONS FORMULÉES LORS DE LA DERNIÈRE HABILITATION

*Préconisations formulées dans le rapport d'évaluation 2013-2014 :*

##### **Préconisations du groupe d'experts**

- *Une école qui mérite de pérenniser ses désirs et ses objectifs sur le long terme.*
- *Mieux asseoir le partenariat avec l'université Bordeaux Montaigne.*
- *Engager le rapprochement avec le pôle supérieur Musique et danse.*

*Éléments précisés dans le courrier DGCA du 31 juillet 2014 :*

*Outre les recommandations figurant dans le rapport des experts (que vous aurez à mettre en œuvre), j'attire votre attention sur les préconisations suivantes issues de l'examen du dossier d'évaluation :*

*– rédiger un livret de l'étudiant (présentation du nouveau projet pédagogique, organisation du parcours sur 3 ans, intitulé et description des unités d'enseignement, noms des différents enseignants et intervenants, modalités d'évaluation, conditions d'obtention du DNSPC et de la licence délivrée par l'université partenaire...);*

*– renforcer le partenariat avec l'université Bordeaux Montaigne, en travaillant en particulier à l'adaptation du niveau de diplomation universitaire aux niveaux de diplômes acquis par les étudiants dans le même domaine ou un domaine connexe, comme dans d'autres écoles supérieures, en envisageant la manière dont les étudiants déjà titulaires d'une licence en Arts du spectacle pourraient intégrer un cursus de Master ;*

*– m'adresser dans les meilleurs délais (Sous-direction de l'emploi et de la formation) la convention de partenariat signée avec l'université.*

*Par ailleurs, le contrat quinquennal d'établissement fournira le cadre de réflexion et de mise en œuvre à moyen terme du développement de l'offre de formation de votre école sur trois points prioritaires :*

*– la mise en place de modules d'enseignement pour assurer la formation continue et la validation des acquis de l'expérience (VAE), obligation réglementairement liée à l'habilitation de l'établissement à délivrer le DNSP de comédien ;*

*– la poursuite, en termes de diversification et d'enrichissement de l'offre de formation, du rapprochement de l'EsTBA avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, notamment avec le Pôle supérieur de musique et de danse de Bordeaux ;*

*– une réflexion à mener avec l'université de Bordeaux sur la perspective d'un Master adossé à la recherche dont il vous revient de définir les contenus.*

*Enfin, les membres de la CNH ont souligné la nécessité d'aborder, de façon systématique dans les enseignements, la question de la prévention des risques corporels.*

***Ce travail s'inscrit en cohérence avec les enjeux régionaux, nationaux et internationaux de structuration de l'enseignement supérieur et dans le contexte des évolutions législatives en cours.***

## II – CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ÉVALUATION – EXTRAITS / OBSERVATIONS

### EXPERTS CHARGÉS DE L'ÉVALUATION

Date de la visite : 29 novembre et 21 décembre 2018

Enseignant universitaire : Madame Leïla ADHAM

Responsable du Master professionnel dramaturgie – Université de Poitiers

Personnalité qualifiée : Monsieur Marc ERNOTTE

Comédien, enseignant au CRR de Paris

Inspecteur DGCA : Madame Annabel POINCHEVAL

Inspectrice de la création artistique, collègue théâtre.

### PRISE EN COMPTE DES PRÉCÉDENTES PRÉCONISATIONS

La précédente habilitation a été délivrée au début du premier mandat de Catherine Marnas à la direction du CDN-TnBA et de l'école. Le rapport reconnaissait le bien-fondé et les perspectives constructrices d'un projet fort en devenir. La pérennisation de « ses désirs et de ses objectifs sur le long terme » s'est bel et bien accomplie, à travers le renforcement des axes envisagés, une recherche permanente d'enrichissement de la pédagogie, une grande attention portée au parcours des élèves. Ainsi, le partenariat avec l'université Bordeaux-Montaigne existe-t-il aujourd'hui pleinement, avec des interlocuteurs réellement impliqués et intéressés par le travail de l'estba. Ce partenariat fait l'objet de la convention attendue suite à l'habilitation 2013-2014. La perspective du Master n'est à ce jour pas concrétisée, mais elle reste un objectif, en fonction des profils des élèves qui seront recrutés pour constituer la cinquième promotion de l'estba (juin 2019).

Le rapprochement avec le Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse s'est également renforcé et a donné lieu depuis 2016 à des « échanges de cours » entre les deux structures, portant sur les spécialités de chacune. De plus, quatre élèves du PESMD ont intégré l'équipe de création des *Comédies Barbares*, spectacle de sortie de la promotion 3 de l'estba (juin 2016), mis en scène par Catherine Marnas. La convention n'est à ce jour qu'annuelle et décrit les prestations de service que s'apportent mutuellement les deux établissements.

Le « livret de l'élève comédien.ne », préconisé dans le rapport 2013-2014, est distribué aux élèves, regroupant les informations sur la pédagogie, présentation et fonctionnement de l'école, partenaires, histoire du TnBA et de l'estba, informations pratiques sur la ville...etc.

Comme précisé dans l'auto-évaluation « à ce jour, l'estba n'a pas encore pu diversifier les voies d'accès ni élaborer de module d'apprentissage ou de VAE, tel que le préconisait le précédent rapport d'évaluation. » L'estba a privilégié la mise en place d'un programme « Égalité des chances » esquissé en 2018 et se renforçant à la rentrée 2019.

Depuis 2014, l'éstba s'est ouverte à des établissements d'enseignement supérieur proches (le PESMD, l'université, l'école nationale d'architecture de Bordeaux, etc), ou plus lointaines, comme l'académie de l'Union, école supérieure de comédien de Limoges, l'école supérieure de comédien de Madrid – ou encore la perspective d'un partenariat avec le Japon : l'offre de formation à l'éstba ne cesse de s'enrichir et de s'ouvrir à d'autres pratiques, d'autres enseignements.

Enfin, deux stages consacrés à l'électricité et à la prévention des risques (sauveteur-secouriste) répondent à l'attente de sensibilisation aux risques du métier préconisée dans le rapport 2014.

Pour synthétiser, les préconisations émises en 2014 ont été suivies pour la grande majorité d'entre elles. Certains points restent à consolider ou aborder (VAE notamment), mais l'école a parfois préféré développer des axes parallèles non moins intéressants. Nos interlocuteurs se sont montrés ouverts, à l'écoute, désireux de connaître d'autres perceptions de l'école, de la pédagogie, de l'enseignement afin d'y réfléchir encore, d'améliorer, de questionner sans cesse l'application du projet défini par Catherine Marnas en 2014.

### **POINTS FORTS**

Le suivi personnalisé des élèves pendant leur cursus et dans les 3 années d'insertion professionnelle, puis dans leurs parcours.

Une structuration de l'enseignement bien établie, qui laisse toutefois place à des ajustements que les élèves pourraient demander.

Un directeur pédagogique largement en activité.

Une école inscrite dans un CDN.

Le rapport avec l'étranger, à travers l'apprentissage des langues – y compris dans le jeu et les stages longs dans d'autres pays avec des metteurs en scène locaux sur des projets définis, avec un retour des travaux présenté à l'éstba.

### **POINTS FAIBLES**

Une difficulté à proposer une pratique de spectateur d'autres disciplines du spectacle vivant, qui tient à deux facteurs :

- la densité de l'enseignement cumulée aux emplois d'ouvriers, laissant peu de soirées disponibles,
- le paysage du spectacle vivant à Bordeaux et agglomération, où aucune scène nationale n'est implantée.

### **CONCLUSIONS DU GROUPE D'EXPERTS – AVIS GÉNÉRAL**

L'enseignement dispensé à l'éstba est d'une grande cohérence ; il témoigne d'une réflexion profonde et permanente sur la pédagogie et propose aux étudiants une approche riche et ouverte du métier de comédien.

### **CONCLUSIONS DU GROUPE D'EXPERTS – PRÉCONISATIONS**

Poursuivre l'élargissement des enseignements vers le théâtre de geste, la marionnette, le conte, etc.

Bien mesurer et encadrer la question d'évaluation des intervenants par les élèves.

Poursuivre la mise en place d'un suivi des anciens de l'estba (en cours).

Envisager la mise en place de la VAE ; ce travail, qui réclame un lourd investissement en temps, peut utilement trouver une mutualisation de moyens dans la concertation et la mise en cohérence avec le réseau des écoles supérieures de théâtre.

Poursuivre le projet avec l'Agence Livre Cinéma Audiovisuel de la Région afin de proposer aussi des parcours dans le milieu de l'image et du son, actif en Nouvelle-Aquitaine.

### III – PROCÉDURE CONTRADICTOIRE

#### OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Concernant la difficulté à proposer une pratique de spectateur en direction d'autres disciplines du spectacle vivant :

Catherine Marnas, directrice de l'estba, considère comme indispensable pédagogiquement que les élèves de l'estba soient également ouvreurs et ouvreuses pour le TnBA. Il s'agit d'ouvrir leur regard sur les diverses pratiques du théâtre, découvrir le travail de différents metteurs en scène, d'être en capacité d'observer l'évolution du travail des acteurs et actrices sur des séries de représentations, d'être en contact avec le public. Les élèves assistent ainsi à tous les spectacles de la programmation du TnBA, c'est-à-dire entre 25 et 30 spectacles par an.

Aussi, l'estba organise à chaque début de cursus un voyage d'études au Festival d'Avignon (IN-OFF) avec un parcours spectateur richement défini et met en place, en fonction des programmations alentour, des sorties pour découvrir certains spectacles (par exemple : l'adaptation de *2666* mise en scène par Julien Gosselin au TNT).

De plus, la programmation du TnBA permet également une diversité de spectacles qui ne sont pas seulement tournés vers le théâtre, mais aussi vers des expériences différentes ou singulières.

Pour exemple, parmi d'autres spectacles, lors du cursus 2016/2019 de la promotion actuelle :

*La Nuit des taupes*, mise en scène Philippe Quesnes

*Vers un protocole de conversation*, mise en scène Georges Appaix

*Moeder*, spectacle de la compagnie Peeping Tom

*Nicht Schlafen*, mise en scène Alain Platel

*Preparatio Mortis* et *Belgium Rules*, conception Jan Fabre

*May B* mise en scène Maguy Marin

Pour le prochain projet de formation :

Outre l'expérience de spectateurs de théâtre que les élèves de l'estba ont en tant qu'ouvriers au sein du TnBA – maison de création pour le théâtre –, il sera important de multiplier les expériences en tant que spectateurs dans d'autres disciplines du spectacle vivant, en lien avec les structures bordelaises mais aussi son agglomération : le Centre de développement chorégraphique national La Manufacture, le CREAC (Bègles), la future scène nationale Le Carré-Colonnes (Saint-Médard-en-Jalles & Blanquefort), la scène conventionnée du Théâtre des 4 Saisons (Gradignan)...

En ce sens, le pass Culture étudiants en lien avec l'Université sera mis en place et pris en charge par l'estba à chaque nouvelle rentrée scolaire.

Poursuivre l'élargissement des enseignements vers le théâtre de geste, la marionnette, le conte, etc.

L'interprétation et ses différentes appréhensions au plateau, avec des intervenants très différents d'un stage à l'autre, ont été l'une des préoccupations majeures pour l'axe pédagogique majeur donné à cette

4<sup>e</sup> promotion de l'éstba.

L'interrogation autour des pratiques transversales telles que la marionnette, le théâtre de geste ou le conte vient maintenant s'inclure dans les réflexions autour de la construction du cursus de la prochaine promotion de l'éstba. Quant à la promotion actuelle, elle suivra bientôt un stage de marionnette à échelle 1/1, aux côtés de Carine Gualdaroni.

Pour la prochaine promotion, est prévu en première année un stage de Masque donné par Philip Boulay. Cet élargissement des enseignements se poursuivra chaque année de cursus avec au moins un stage donné autour des pratiques telles que le théâtre de geste, la marionnette, le conte etc.

#### Bien mesurer et encadrer la question d'évaluation des intervenants par les élèves

La question de l'évaluation des enseignements a bien été initiée lors de cette saison 2018-2019. Il a été proposé aux élèves notamment de réfléchir à ce que pourrait être une évaluation de leurs enseignements par le biais d'une fiche qu'ils pourraient renseigner à chaque fin de stage, tout comme celle que renseignent actuellement les enseignants.

Cela ne peut être possible que si les élèves sont en capacité de développer un regard mature, englobant, différenciant leur sensibilité artistique propre de celle qui leur est proposée, leurs zones de confort ou leurs préjugés. Ce type d'évaluation a aussi le très grand intérêt de proposer aux élèves un regard sur eux-mêmes, c'est-à-dire sur la capacité d'un stage ou d'un intervenant à (ré)interroger leur pratique, à les faire évoluer. L'expérimentation de ces évaluations débutera pour la fin de la promotion actuelle et se poursuivra pendant tout le cursus pour la promotion suivante.

#### Envisager, en concertation et cohérence avec le réseau des écoles supérieures, la mise en place de la VAE

Comme indiqué dans le rapport d'auto-évaluation, l'éstba a travaillé ces deux dernières années sur la mise en place d'un projet Égalité des chances (pensé en deux volets : des stages et une classe intégrée préparatoire qui débutera à la rentrée 2019), avec le soutien du Fonds social européen (FSE).

Ce projet se décline sous la forme de 6 stages de théâtre d'une durée de 15 jours chacun (entre 2018 et 2020) et la mise en place d'une classe visant à préparer les concours des écoles nationales supérieures d'art dramatique pour la saison 2019-2020.

Outre ce projet l'éstba, envisage l'intégration à la procédure Erasmus +.

La mise en place de la VAE est un point important car ce dispositif n'existe actuellement pas sur toute la région Sud-Ouest en ce qui concerne nos pratiques. Celle-ci doit encore être envisagée en concertation avec le réseau des écoles supérieures de théâtre, mais aussi à l'aune des moyens financiers (lien de l'éstba au TnBA très fort : salaire de la directrice et service de la comptabilité entre autres non-refacturations) et humains (3 salariés, 2 EQTP) de l'éstba. D'autant que ces forces vives sont déjà mobilisées sur le projet développé par la direction pédagogique autour du projet Égalité des chances, répondant au FSE et ses contraintes administratives et budgétaires.

### COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS DU GROUPE D'EXPERTS POST CONTRADICTOIRE

Pas d'observations complémentaires.